

Note Méthodologique : distance sécurité ligne électrique aérienne

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La mission vise à sécuriser les activités menées à proximité de lignes électriques aériennes.

- Prévenir les accidents, arrêts de travail et dysfonctionnements liés au contact/proximité des lignes.
- Assurer la conformité aux distances de sécurité réglementaires.
- Répondre aux exigences de maîtrise du risque électrique pour sites industriels et tertiaires.
- Apporter un conseil spécialisé et des mesures adaptées au contexte du site.

Point clé : La présence sur site est indispensable pour un diagnostic précis et fiable.

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer la conformité des installations et des pratiques aux normes en vigueur.
 - Prévenir les risques majeurs d'électrocution et d'incendie.
 - Réduire les interruptions d'activité liées aux incidents électriques.
 - Maîtriser les distances préconisées entre lignes électriques et zones de travail.
 - Cartographier précisément les zones à risques.
 - Proposer un plan d'action opérationnel (procédures, formation, mesures techniques).
-

Périmètre / livrables attendus

- Visite de site et état des lieux des installations aériennes et zones d'intervention.
 - Analyse documentaire (plans, consignes, procédures) et alignement réglementaire (Code du travail, NF C 18-510).
 - Rapport de diagnostic avec recommandations personnalisées.
 - Définition des distances de sécurité et signalisation des zones à risque.
 - Programme de formation/sensibilisation et mise à jour des procédures opérationnelles.
 - Plan d'action détaillé et, le cas échéant, calendrier de suivi et d'audits périodiques.
 - Accompagnement pratique, contrôles périodiques et reporting à la direction.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite détaillée du site et observation des conditions d'intervention.
- Entretiens avec responsables techniques et opérateurs.
- Résultat : état des lieux précis et risques identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes, plans électriques, consignes de sécurité.
- Vérification au regard du Code du travail et des normes NF C 18-510 (habilitations, exigences).
- Résultat : conformité juridique des mesures en place établie.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport avec recommandations adaptées au contexte et aux activités.
- Distances de sécurité, signalisation, formation du personnel, mise à jour des procédures.
- Résultat : plan d'action détaillé, recommandations classées par urgence/impact.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Ateliers pratiques, appui à la mise en œuvre des mesures correctives.
- Contrôles périodiques et reporting régulier à la direction.
- Résultat : pérennisation des bonnes pratiques et conformité continue.

Planning / durée / jalons

Durée selon complexité du site : de 1–2 jours (diagnostic sommaire) à plusieurs semaines (accompagnement complet). Interventions sur site, complétées par échanges à distance (analyse documentaire, reporting).

Phase / Format	Durée indicative	Jalons / Produits
Diagnostic sommaire (sur site)	1–2 journées	Visite de site, état des lieux initial
Analyse documentaire (à distance)	En parallèle (jours)	Revue des plans/consignes, conformité réglementaire
Restitution & plan d'action	Fin de diagnostic	Rapport et recommandations détaillées
Accompagnement & suivi	Plusieurs semaines (selon complexité)	Ateliers, mise en œuvre, contrôles périodiques, reporting

Rôles & responsabilités

Client

- Fournir les documents nécessaires (plans d'implantation, procédures, registres de maintenance, consignes).
- Faciliter l'accès au site et la mise en relation avec responsables techniques et opérateurs.
- Participer aux échanges sur site et aux ateliers de sensibilisation/formation.

- Suivre le reporting et contribuer à la mise en œuvre interne des actions.

Consultant

- Conduire le diagnostic sur site et l'analyse documentaire/réglementaire.
 - Produire le rapport, recommandations, cartographie des zones à risques et plan d'action.
 - Animer les ateliers, accompagner la mise en œuvre et réaliser des contrôles périodiques.
 - Assurer un reporting régulier à la direction.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d'implantation des lignes électriques et plans électriques.
 - Procédures internes de sécurité et consignes en vigueur.
 - Registres de maintenance des installations.
 - Accès au site pour observations terrain et entretiens avec les équipes.
 - Références réglementaires applicables (Code du travail, norme NF C 18-510).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier auprès de la direction tout au long du suivi.
 - Recommandations classées selon l'urgence et l'impact sur la sécurité.
 - Contrôles périodiques et possibilité d'un calendrier d'audits de suivi.
 - Conformité recherchée au Code du travail et aux normes NF C 18-510.
 - Interventions sur site complétées par des échanges à distance (analyse et reporting).
 - Objectif de pérennisation des bonnes pratiques et de conformité continue.
-